

Dispositif de Surveillance et d'Intervention (D S I)

Accueil de scolaire

Canoë Kayak Club Auray

A/ PARTIE DESCRIPTIVE

1/ De l'Environnement : Port de Saint Goustan

Présentation au groupe de la zone de navigation et de ses modularités en raison des marées.

Sur la carte est matérialisé :

*la zone d'embarquement, débarquement

Il se fera à partir du ponton ou de la calle située devant le club en fonction des hauteurs d'eau

*la zone de courant principal signalé en vert sur la carte se situe au niveau du vieux pont en aval ou en amont suivant les marées.

*le club et les vestiaires sont à proximité de la zone d'embarquement néanmoins une route les séparent. La traversée de celle-ci se fera en groupe, accompagné du maître de la classe et du moniteur.

2/ Du Matériel :

*Le matériel de navigation sera composé 9 kayaks sit and top 2 places, de type « Océan duo », de gilets de sauvetage adaptés au poids des pratiquants et de pagaies.

*Pour les accompagnateurs des kayaks de mer pontés ou non de type « shore line » seront à dispositions.

*le moniteur brevet d'état disposera d'un téléphone ou d'une radio vhf comme moyens de communication pour avertir les secours.

3/ Fonctionnement général de l'activité :

1: équipement et vérification du matériel choisis par les élèves

2: explications et consignes à terre

3: organisation et mise à l'eau

4: séance

5: retour et rangement du matériel

B/LES CONSIGNES DE SECURITE ET CONDUITES A TENIR

A terre : -la traversée de la route doit se faire en groupe avec un adulte,

-les kayaks doivent être transportés par équipe de 4 jusque l'endroit de mise à l'eau.

Sur l'eau :

- Le groupe ne doit pas rester naviguer dans le Chenal, seulement y passer ou naviguer sur les berges.
- le moniteur utilisera la technique du radeau (rassembler les kayaks parallèlement en se tenant entre eux, afin de regrouper les pratiquants et de les mettre en situation de sécurité.
- En cas dessalage, le moniteur interviendra rapidement pour remettre la ou les personnes dans son embarcation et le maitre restera avec le groupe et pourra demander de se mettre en « Radeau » rapidement.
- En cas d'accident nécessitant l'intervention des secours, ces derniers seront prévenus soit par téléphone soit par VHF par le moniteur ou une personne extérieure.

/ Par téléphone : 17 POMPIER, 18 POLICE, 15 SAMU, 196 CROSS

/ Par radio VHF CANAL 16 CROSS, canal 09 ou 12 capitainerie du port,

- En cas de difficulté sur l'eau, les pratiquants doivent restés dans les embarcations et garder leur gilet de sauvetage,

C/ LAFFICHAGE

*Les numéros d'urgence sont affichés au club et à l'entrée des vestiaires, ainsi que le plan de navigation et des zones à éviter ou zones dangereuses.

*Une trousse à pharmacie sera à disposition aux vestiaires.

Equipement du pagayeur :

* tenue adaptée a l'activité et à la météo (k-way , chaussures fermées)

* test d'aisance aquatique obligatoire pour les mineurs .